

Le Département présente ses orientations budgétaires pour 2025

Lors de la séance publique du 14 février, le Département de Seine-et-Marne a présenté son rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025, préalable au vote du budget qui se tiendra le 3 avril prochain. Dans un contexte économique difficile, marqué par une crise de l'immobilier, une forte inflation et des niveaux d'intérêts élevés, le Département prévoit de réaliser 45 millions d'euros d'économies pour préserver son équilibre budgétaire. Alors que d'autres collectivités réduisent leurs investissements et leurs politiques optionnelles, la Seine-et-Marne entend maintenir sa trajectoire grâce à une gestion financière rigoureuse menée depuis 2015.

« La mobilisation républicaine du 5 novembre dernier a démontré une fois de plus la force de notre engagement collectif. Face à un projet de loi de finances initialement lourd de conséquences pour nos collectivités, nous avons su faire entendre notre voix. Le gouvernement a revu sa copie et réduit de moitié la contribution demandée aux collectivités territoriales.

Depuis 2015, nous menons une politique financière responsable, axée sur le désendettement et la préservation de nos capacités d'action. Cette stratégie permet d'amortir la baisse des recettes fiscales tout en préservant un niveau d'endettement maîtrisé, avec un taux d'endettement à 39%. La décision de relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), de 0,5 point à partir du 1er juillet 2025 s'inscrit dans un contexte où les Départements font face à une pression budgétaire croissante. Notre département reste l'un des moins endettés d'Île-de-France. C'est ce cap que nous devons maintenir pour garantir notre autonomie financière et continuer à investir au service des attentes et des besoins des Seine-et-Marnais.

Dans un contexte économique incertain, notre gestion rigoureuse nous permet de continuer à soutenir des politiques contractuelles ambitieuses et d'assurer un effort d'investissement significatif, sans recourir à un endettement contraint. Ainsi, nous pouvons répondre aux besoins croissants en matière de solidarité, tout en conservant nos marges de manœuvre pour l'avenir.

L'effort budgétaire prévu en 2025 témoigne de notre engagement à préserver une trajectoire financière stable et soutenable. Nous restons mobilisés pour défendre les intérêts de nos territoires et garantir un développement équilibré et solidaire »

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Contact presse :

Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr